



SNCB a pris connaissance via la presse des résultats d'une étude menée par le BCG sur les niveaux de performance des chemins de fer au sein de différents pays européens. Surprise par les résultats, la SNCB a analysé la méthodologie avec attention et s'étonne du manque d'objectivité de celle-ci.

Tout d'abord, la SNCB constate que les données utilisées pour apprécier la performance des différents chemins de fer datent de 2012. Des données qui datent de trois ans sont dans ce cas dépassées et ne permettent pas de tirer des conclusions sur la performance actuelle.

C'est d'autant plus vrai pour la Belgique que la ponctualité des trains de la SNCB a connu une inversion de tendance en 2014 avec une amélioration de la ponctualité pour la première fois depuis quelques années.

Ensuite, il faut préciser que la méthodologie suivie donne un poids important aux relations sur grandes distances et sur celles à grande vitesse, soit deux critères sur lesquels des grands pays tels que la France et l'Allemagne bénéficient d'un avantage étant donné que la Belgique n'a pas de relations à grandes distances et très peu de relations à grande vitesse.

Les auteurs de l'étude admettent eux-mêmes que cette méthode crée une distorsion largement favorable aux grands pays.

La prise en compte du trafic marchandise au même titre que le trafic voyageurs favorise également les pays où de nombreux train-kilomètres sont parcourus par des trains de marchandises. A nouveau cela crée une distorsion défavorable à la Belgique.

Par conséquent, comparer la performance de service entre pays sur base d'une telle méthode revient à comparer des pommes avec des poires. De plus, la SNCB constate un manque de transparence dans l'établissement des paramètres de comparaison. La SNCB regrette de n'avoir pas été contactée et qu'à aucun moment, elle n'a eu la possibilité de fournir des informations dans le cadre de cette étude. Elle est également interpellée par le fait qu'un bureau de consultance qui a encore mené récemment des missions de conseil pour certains opérateurs, se charge d'une étude qui exige une neutralité totale vis-à-vis des opérateurs.

En conclusion, la SNCB ne se reconnaît pas dans les conclusions d'une étude basée sur une telle méthodologie.

